

Bruxelles, le 12 mai 2023
(OR. en)

8889/23

ENFOCUSTOM 51
ENFOPOL 218
COSI 78
JAI 548

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	8617/23
Objet:	Projet de stratégie sur la coopération douanière dans le domaine répressif et sa contribution à la sécurité intérieure de l'UE – Approbation

1. Afin de tenir compte des développements intervenus ces dernières années dans le domaine de la sécurité intérieure, la présidence a décidé d'élaborer un nouveau projet de stratégie sur la coopération douanière dans le domaine répressif et sa contribution à la sécurité intérieure de l'UE.
2. Ce projet de stratégie développe les objectifs fixés par la résolution du Conseil sur la coopération douanière dans le domaine répressif et sa contribution à la sécurité intérieure de l'UE (doc. 8616/23), à savoir: 1) renforcer la capacité des autorités douanières à lutter contre la criminalité transfrontière; 2) améliorer l'échange d'informations (y compris avec d'autres autorités répressives); 3) améliorer la coopération transfrontière, y compris les opérations conjointes; et 4) améliorer le renseignement et l'analyse des risques ainsi que l'interopérabilité entre les systèmes d'information des services des douanes et du domaine de la JAI.

3. Le projet de stratégie a été examiné au sein du groupe "Application de la loi" (Douanes) les 10 janvier, 8 mars et 12 avril 2023 et, aucune observation importante n'ayant été reçue lors de la consultation écrite qui a suivi, le groupe a marqué son accord sur la stratégie.
 4. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à recommander que le Conseil approuve la stratégie sur la coopération douanière dans le domaine répressif et sa contribution à la sécurité intérieure de l'UE, dont le texte figure dans le document 8617/23.
-